

Projet d'établissement de la Maison des arts



« Pour moi, il n'y a pas plusieurs arts mais un seul. Musique, peinture ou littérature ne diffèrent qu'en tant que moyens d'expression ».

Maurice Ravel

Sommaire

1^{ère} partie : les enjeux

2^{ème} partie : les fonctions de la Maison des Arts

I – Les pratiques artistiques

A – Les enseignements

a – La musique

1 – Un établissement classé par l'Etat

2 – Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

3 – L'accompagnement des pratiques amateurs

b – Les arts plastiques

B – Les arts à l'école et la petite enfance

a – La mise en œuvre du Plan Educatif Local (PEL)

b – L'action en direction des écoles

1 – Interventions musique et arts plastiques en milieu scolaire

2 – Concerts éducatifs, expositions

3 – Musique en Zone d'Education Prioritaire (ZEP)

c – Interventions dans les crèches

C – Les musiques actuelles

a – Un projet fort et innovant

b – Liens entre les musiques

c – Musiques actuelles/Arts numériques/Arts plastiques

II – Diffusion et action culturelle

A – La diffusion

a – La galerie des projets – espace d'exposition et de résidence de la Maison des arts

b – L'estampe – Regarder et lire l'art contemporain

B – L'action culturelle

III – La Bibliothèque Bellevue

IV – Les fonctions support

A – L'accueil, le centre ressources, la signalétique

a – L'accueil

b – L'accessibilité

c – Le centre de ressources

d – La charte graphique

B – Les moyens dédiés

a – Les bâtiments

b – Les personnels

c – Le matériel

C – L'atelier de création numérique

D – L'entretien et la sécurité du bâtiment

3^{ème} partie : La gouvernance de l'établissement

A – Les principes de management

B – Les instances de direction et de pilotage

C – Le conseil d'orientation et d'évaluation

4^{ème} partie : Les développements futurs

A – Les autres disciplines

B – Les territoires

C – Les formes et formats d'apprentissage

MAISON DES ARTS



Introduction

Contexte général

Les missions des établissements d'enseignements artistiques spécialisés ont considérablement évolué ces 30 dernières années.

A l'origine, les conservatoires avaient pour principal - voire *unique* - objectif de transmettre une tradition, un patrimoine et un savoir faire essentiellement technique, ceci en vue de former des musiciens, danseurs et comédiens.

Cependant, compte tenu :

- De différentes lois de décentralisation (1982, 83, 85, 86, 2004), induisant une prise en charge grandissante des collectivités locales,
- Du rétrécissement des marges financières de ces dernières,
- Du recul de l'Education nationale dans la place accordée à l'éducation artistique et dans leur prise en charge financière,
- De la montée de l'individualisme dans notre modèle social,
- De la mondialisation culturelle induite par la facilitation des transports et les nouvelles technologies,
- De l'émergence de nouvelles cultures et pratiques artistiques (ex : cultures urbaines),

Les missions des établissements d'enseignements artistiques ont évolué.

Les collectivités locales attendent de leurs établissements qu'ils s'inscrivent dans une réelle politique publique de territoire, à la fois culturelle, éducative et sociale, en accompagnant et anticipant les évolutions dans ces trois champs d'intervention.

Il s'agit maintenant de prendre en compte la diversité des missions, des cultures, la diversification des publics et des partenaires, pour élaborer un projet d'établissement répondant à ces nouveaux enjeux. La mise en synergie des différents acteurs doit permettre de répondre à leurs missions respectives, dans un objectif d'optimisation et d'efficience du service public.

La Maison des Arts (MdA) est une réponse à ces problématiques, elle s'inscrit pleinement dans une dynamique de territoire.

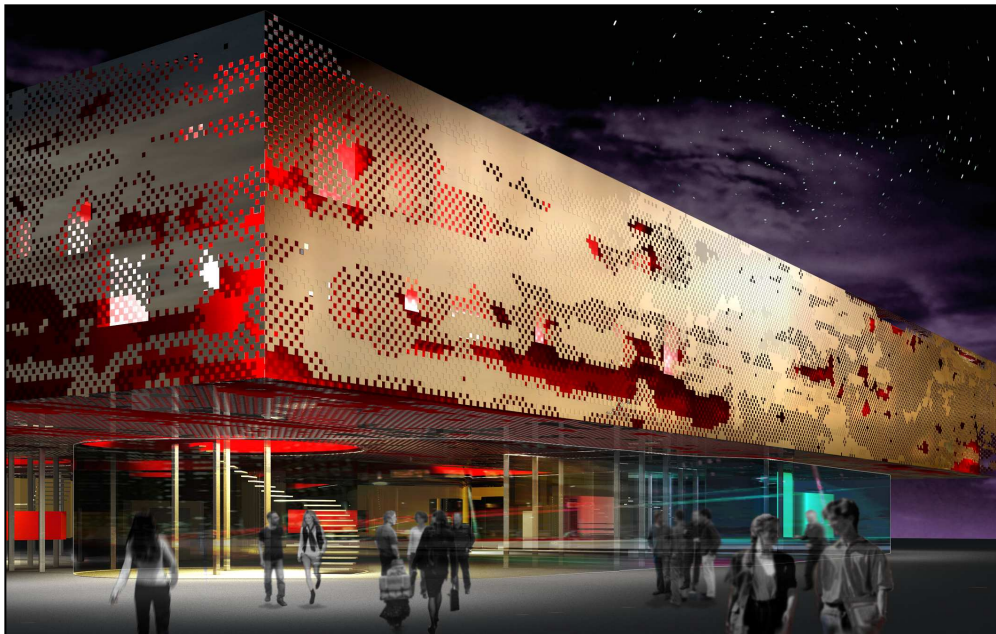
Fonctions du projet d'établissement

Le projet d'établissement de la Maison des Arts a pour fonction :

- d'affirmer les objectifs de l'établissement ;
- d'en définir son identité ;
- de décliner les différentes fonctions et activités de l'établissement ;
- de préciser leur organisation ainsi que les moyens dédiés.

Ce document servira de référence et de cadre pour l'ensemble des instances de la Maison des Arts, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique et du règlement intérieur de l'établissement.

Il pourra être modifié par avenant sur proposition du conseil d'orientation et d'évaluation. Il sera en tout état de cause réinterrogé en juin 2014.



Méthodologie d'élaboration : « L'intelligence collective »

Ce projet d'établissement reprend pour partie les idées et propositions des différents groupes de réflexions mis en place conjointement par la Direction des Affaires Culturelles (D.A.C.) et l'équipe de direction de la Maison des Arts.

Ces groupes ont été constitués des différents acteurs professionnels amenés à travailler au sein de la Maison des Arts :

- L'équipe administrative et pédagogique de l'école de musique ;
- Les intervenants du CEA ;
- L'équipe de la Direction des Affaires Culturelles ;
- Des intervenants de Terminus 3 ;
- Les bibliothécaires de la Bibliothèque Bellevue.

Les 8 thématiques ont été retenues :

- L'accueil et la convivialité au sein de la Maison des Arts ;
- La communication externe ;
- Les liens musiques & arts plastiques ;
- Les actions de diffusion ;
- Les liens Maison des Arts, centres socioculturels & associations ;
- La Maison des Arts actrice de la politique éducative de la ville ;
- Espace multi média : outil de transversalité.

La synthèse du travail de ces groupes figure en annexe du projet, ainsi que la « matière première » restituée par chaque groupe sous forme de compte-rendu.

Cette approche a été l'occasion d'expérimenter une nouvelle méthode de travail cherchant à associer l'ensemble des acteurs professionnels à la réflexion, dans l'objectif de solliciter chaque individu dans une démarche de réflexion collective.

1^{ère} partie : les enjeux

Les politiques publiques de la culture relèvent de plus en plus des initiatives des collectivités locales. A travers la création d'une Maison des Arts, la Ville de Saint-Herblain marque son intention de poursuivre le développement de l'offre culturelle sur son territoire en la complétant d'un nouvel établissement dédié aux pratiques artistiques.

Ce nouveau bâtiment vient également parfaire le réseau des bibliothèques de la ville par la construction de nouveaux locaux pour la bibliothèque du quartier Bellevue.

Lors de la séance du conseil municipal du vendredi 29 juin 2007, le conseil municipal a adopté le projet culturel de la future Maison des Arts défini autour de cinq grands enjeux :

- lutter contre l'exclusion culturelle ;
- favoriser la participation de tous les habitants ;
- défendre la diversité culturelle ;
- conjuguer proximité et centralité ;
- s'adapter à l'évolution des pratiques culturelles.

Ces enjeux fournissent le cadre dans lequel s'inscrit le projet d'établissement de la Maison des Arts, construit autour :

De deux principes :

- la recherche de la mixité et du croisement des différents publics ;
- la transversalité entre les différentes disciplines et esthétiques ;

De quatre grandes missions :

- les pratiques artistiques amateurs ;
- la rencontre avec la création artistique professionnelle ;
- la lecture publique ;
- l'action culturelle ;

D'un territoire :

- une implantation au cœur d'un quartier inscrit dans un projet de rénovation urbaine ;
- une commune étendue composée de plusieurs quartiers où les centres socioculturels jouent un rôle de relais.

Le projet d'établissement a pour objectif de définir les objectifs et le fonctionnement d'un nouvel outil, en reliant et associant :

- des **publics** : lecteurs, plasticiens, musiciens, spectateurs, visiteurs, enfants, adultes, jeunes, amateurs, professionnels, étudiants, enseignants ;
- des **espaces** : espaces d'accueil, de ressources documentaires, de pratique, de restitution, de captation, de recherche, d'expérimentation, de concertation, techniques, administratifs...

La dimension partenariale : les relations avec les centres socioculturels

L'arrivée de la Maison des Arts, dans la dimension transversale que nous lui attribuons, implique de faire évoluer les césures qui sont apparues au fil du temps entre les pratiques initiées par le secteur socioculturel et celles menées par le secteur culturel.

La Maison des Arts développera une approche fondée sur la coproduction et la complémentarité des actions entreprises. La spécificité urbanistique de la commune, son étendue et la particularité de son réseau de transport impliquent de trouver des modalités d'organisation efficaces et coordonnées entre les différents acteurs de la vie culturelle.

Cette organisation concertée doit à terme refléter une véritable stratégie de répartition entre les activités ou actions ayant une dimension centrale et celles relevant plus de la proximité. Elle doit être le reflet des objectifs fixés dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville et de la volonté de ne pas créer d'obstacles à la pratique de tous, par des contraintes de déplacements rédhibitoires.

Ainsi, une réflexion sera menée, afin d'aboutir à une répartition stratégique entre les pratiques proposées et réalisées, par et dans la Maison des Arts, et celles présentant plus d'intérêt à être proposées dans un équipement de proximité.

L'objectif est d'aboutir à une répartition des actions à partir d'une stratégie mettant les usagers au cœur des pratiques, et non les équipements ou les différentes raisons juridiques des structures comme point de départ de la répartition de l'offre d'activité sur le territoire communal.

Certaines activités pédagogiques se pratiqueront dans les centres socioculturels afin de garder une relation de proximité et surtout de ne pas tomber dans l'écueil : « culture des riches » pour la Maison des Arts et « culture des pauvres » dans les centres.

La Maison des Arts sera un outil pour les centres socioculturels dans le cadre des missions de développement culturel et un centre ressources pour des questions de pédagogie. Elle les accompagnera dans l'élaboration de certains de leurs projets culturels par l'accompagnement à la réflexion, la mise à disposition de personnels, de moyens, et la coréalisation.

Les centres socioculturels pourront être des « relais complices » pour la réflexion, la concertation et la réalisation de projets culturels suscités par la Maison des Arts.

I – Les pratiques artistiques

La rencontre et le rapprochement des différentes pratiques

Avant d'aborder les différentes offres proposées par la Maison des Arts dans les différents champs disciplinaires et esthétiques, il est important de rappeler que l'un des enjeux majeurs du projet est d'en permettre la rencontre, en rapprochant artistes, enseignants, élèves, amateurs et publics autour d'un projet dédié aux pratiques artistiques les plus diverses. Ces croisements devraient permettre à chacun de s'enrichir, découvrir, se nourrir, et parfois se réinterroger sur ses propres pratiques.

A – Les enseignements

a – La musique

Apprendre à s'exprimer et communiquer avec les sons, les rythmes, son corps, sa voix, un instrument.

1 - Un établissement classé par l'Etat

La Maison des Arts est classée par le Ministère de la Culture Conservatoire à Rayonnement Communal (C.R.C.) pour son activité dans le domaine de l'enseignement musical.

En cela, elle met en place des parcours de formation diversifiés, conformément aux préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture. Ces parcours ainsi que les processus d'évaluations nécessaires au suivi de la progression individuelle de chaque élève tendent à la personnalisation, ils sont réfléchis et élaborés collectivement par les enseignants de chaque département et validés par l'équipe de direction.

Le projet pédagogique de la Maison des Arts détaillera les différents parcours de formation proposés au sein de la Maison des Arts.

L'échéance fixée par le Ministère de la Culture pour le dépôt de ce nouveau projet est fixée à 2013, mais celui-ci sera finalisé à l'issue de la première année de fonctionnement de la Maison des Arts, délai minimum nécessaire à une réalisation d'un projet partagé.

2 – Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

Dans le cadre de leurs missions respectives, le collège Renan et la Maison des Arts conventionnent pour mettre en place une Classe à Horaires Aménagés à dominante instrumentale.

Ce projet est une des premières actions initiées dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine (P.R.U.) Bellevue, et vient prolonger deux partenariats existants entre la Maison des Arts et le Collège RENAN ;

« **Musique en ZEP** », qui propose une pratique collective du *steel drum* à toutes les classes de CM1 et de CM2 des groupes scolaires Angevinère, Bernardière, Sensive et Rabotière, l'activité ayant lieu au collège Renan – à l'exception du groupe scolaire Angevinère qui pour sa part répète au collège Gutenberg -, ce dispositif est prolongé pour les 6èmes SEGPA ainsi que pour les 6èmes générales volontaires.

« **Courant d'arts chez Ernest** », qui met en œuvre les objectifs pédagogiques des enseignants et ceux des acteurs de la culture au travers d'entrées multiples sur un projet.

Motivations et enjeux de la CHAM :

- ✓ Compenser les inégalités sociales et culturelles par un enseignement artistique complet, entièrement gratuit, intégré au temps scolaire ;
- ✓ Rendre la Maison des Arts accessible au plus grand nombre, et en particulier aux habitants de son quartier d'implantation.
- ✓ Contribuer à la mixité sociale du collège Renan et de la Maison des Arts ;
- ✓ Valoriser l'image du collège Renan par une filière attractive ;
- ✓ Réaliser certains objectifs des trois axes du Projet Éducatif Local (*les temps et les espaces de l'enfant et du jeune, une ville partenaire de l'enfant et du jeune*) :
 - respecter le rythme de vie des enfants et contribuer à la réduction des inégalités culturelles et éducatives ;
 - faciliter l'accès pour tous les publics aux activités culturelles ;
 - créer des opportunités de rencontre et de découverte de l'autre ;
 - proposer un enseignement artistique sur temps scolaire ;
 - renforcer le maillage éducatif et les partenariats ;
 - affirmer le rôle de la ville comme coordinateur de l'offre éducative.



Objectifs pédagogiques de la CHAM

Éducatifs

- épanouissement de l'adolescent, ouverture de sa curiosité culturelle et intellectuelle, construction de sa personnalité et de son identité en relation avec le groupe ;
- apprentissage de la vie sociale par la prise de responsabilités dans un projet, valorisant les règles de comportement au sein d'un groupe (dont on favorise la mixité sociale et culturelle).

Scolaires

- s'appuyer sur l'enseignement artistique comme vecteur d'acquisition des compétences nécessaires à l'apprentissage des enseignements fondamentaux (projet d'établissement du collège Ernest Renan) ;
- favoriser la réussite et la motivation scolaires par la complémentarité d'activités artistiques intégrées à la journée scolaire ;



Artistiques : percevoir, produire, connaître.

- acquérir une culture diversifiée et des capacités d'écoute analytique et critique, savoir les relier ;
- construire son expression individuelle, improviser, prendre des responsabilités au sein d'un groupe ;
- apprendre à chanter et à jouer d'un instrument ;
- apprendre à lire et à écrire la musique pour interpréter, inventer et connaître ;

Les travaux des élèves de la classe CHAM seront restitués au sein du collège ainsi qu'à la Maison des Arts, des projets seront menés avec d'autres élèves du collège dans le cadre de Courant d'arts, et avec d'autres élèves ou usagers de la Maison des Arts.

Exemples : participation aux portes ouvertes du collège, participation à des auditions croisées avec d'autres élèves de la Maison des Arts.

Courant d'arts chez Ernest - Collège Ernest RENAN

La Maison des Arts, le Collège Ernest Renan et l'association Trempolino s'associent pour mener une dynamique de projets culturels dans le quartier et développer des actions qui contribuent à une mise en mouvement des pratiques artistiques, dans un souci de démocratie culturelle et « d'ouverture des esprits ».

La place du collège Ernest Renan dans le paysage éducatif, social, pédagogique et culturel du quartier de la Harlière est indiscutable. Lieu de vie, d'apprentissage et de pratiques culturelles, le collège Ernest RENAN est un espace de brassage, de rencontres, d'échanges, de transmission, c'est-à-dire de diversité culturelle.

Le projet Courant d'arts chez Ernest invite les élèves à poser des regards différents sur le monde musical et artistique qui l'entoure par un ensemble d'actions et de réalisations, qui favorisent les rencontres avec des artistes, des acteurs du monde économique, des citoyens impliqués, des élus... Il ne s'agit nullement de poser un cadre figé, mais de proposer un ensemble d'actions qui permettent et rendent possible des investissements différents.

Objectifs généraux

- ✓ *Affirmer la place de la culture au collège ;*
- ✓ *Participer autrement à l'acquisition des compétences fondamentales ;*
- ✓ *Favoriser le travail collectif au sein du collège et avec les partenaires ;*
- ✓ *Ouvrir le collège sur son environnement et participer à la valorisation de son image ;*
- ✓ *Favoriser l'émergence de projets ;*
- ✓ *Développer la vie citoyenne des collégiens, la place des arts et de la musique dans la société, dans le quotidien, dans la ville... ;*
- ✓ *Permettre au public visé de passer du rôle d'auditeur à celui d'acteur ;*
- ✓ *Développer le sens critique et la culture musicale ;*
- ✓ *Travailler autour de la notion de « patrimoine ou d'héritage culturel ».*

Objectifs opérationnels

- ✓ *Investir les différents champs d'enseignement ;*
- ✓ *Mobiliser les équipements, les structures et les équipes existantes au collège, sur le quartier, la ville et l'agglomération ;*
- ✓ *S'appuyer sur des projets et des réseaux existants ;*
- ✓ *Prendre en compte les pratiques des collégiens ;*
- ✓ *Inventer des nouvelles coopérations entre les acteurs et la population.*

3 – L'accompagnement des pratiques amateurs

La Maison des Arts propose de nombreux ateliers de pratiques collectives allant de la petite formation aux orchestres, chœurs ou ensembles d'effectifs importants, ouverts à tous les musiciens amateurs.

Par ailleurs, elle soutient et accompagne les formations amateurs en mettant des moyens matériels et humains à leur disposition. Elle initie, accompagne ou prend part à des projets visant à valoriser l'activité artistique des différents musiciens et ensembles amateurs du territoire.

Partenaires :

- o Orchestre d'Harmonie Herblinois,
- o Chorale des voix d'argent & nuit des chorales (espace retraité),
- o Calyps'Atlantic

La Maison des Arts développe également de multiples partenariats et échanges avec d'autres structures de formation de la ville, de l'agglomération, du département, de la région voire au-delà :

- o Ecole de danse de l'Estran,
- o projets partenariaux avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Nantes et les conservatoires à rayonnement communal écoles de musique de l'agglomération (mise en place d'un groupe de réflexion constitué des neuf directeurs des établissements d'enseignement artistique publics de l'Agglomération nantaise),
- o accueil en tutorat d'étudiants du Centre de Formation à l'Enseignement de la Danse et de la Musique CEFEDM (Bretagne / Pays de Loire)
- o La Ville de Saint-Herblain est adhérente de Conservatoires de France, association nationale professionnelle de directeurs d'établissements d'enseignement artistique.

Au cœur du projet : jouer ensemble

Même s'il existe un répertoire solo pour la plupart des instruments, - certains se « suffisent » plus à eux même que d'autres, le piano ou la guitare par exemple -, il n'en demeure pas moins que la musique se pratique le plus souvent à plusieurs.

Jouer avec d'autres musiciens nécessite de l'écoute, de la compréhension, et la capacité de s'adapter à l'autre.

De plus, à l'instar de pratiques collectives autres que musicales (le sport par exemple), jouer ensemble est source de rencontres, d'échanges, de confrontation, d'émulation, de plaisir... Jouer et apprendre avec d'autres contribue à ouvrir les oreilles, mais aussi à porter le regard, l'attention sur autrui. Nous pourrions ainsi dire que « **jouer ensemble** » participe au « **vivre ensemble** ».

Pour ces différentes raisons, les pratiques collectives sont omniprésentes dans le projet pédagogique de la Maison des Arts. Il est donc important que les enseignants instrumentistes réservent des temps dédiés à leur encadrement.

'Jouer ensemble' se décline par les actions suivantes :

- o Pratique collective initiée dès les premiers cours dans le cadre du cours instrumental ;
- o Parcours vocal susceptible d'accueillir les chanteurs de tous âges et tous niveaux ;
- o Cours d'instruments regroupant autant que possible deux ou trois élèves sur le même créneau horaire ;
- o Pratiques collectives vocales et instrumentales au sein du cours de formation musicale ;
- o Projets d'ensemble menés tout au long de l'année sollicitant des élèves de différentes classes autour d'un thème choisi (pays, auteur, œuvre, époque, école, forme, formation, genre, style, période....)
- o Mise en place d'ensembles vocaux instrumentaux et orchestres susceptibles d'accueillir tous les élèves de l'établissement ainsi que les musiciens extérieurs ;
- o Formation musicale intégrée à la pratique collective et aux orchestres ;
- o Cours global, dispositif d'enseignement multi instrumental et totalement collectif intégrant enseignement instrumental, musique d'ensembles, formation musicale, chant choral, le tout en un seul groupe (2 séances par semaine).

De même, il est important d'initier des projets vecteurs de rencontres et découvertes par les élèves d'autres esthétiques (jazz, musiques actuelles), autres cultures, (musiques traditionnelles & musiques du monde) autres modes de transmission, et autres champs disciplinaires.

b – Les arts plastiques

Apprendre à s'exprimer et à communiquer avec les images, les volumes, les gestes.



La proposition pédagogique

La Maison des Arts dispense des cours et ateliers collectifs encadrés par des enseignants diplômés spécialisés dans différents domaines (*dessin, peinture, illustration, sculpture, modelage, gravure, modèle vivant, bande dessinée, arts numériques*) permettant à chacun d'apprendre à s'exprimer et à communiquer avec les images, les volumes, les gestes.

Pour des raisons physiques et sensorielles, il est plus facile en arts plastiques qu'en musique de mener un projet personnel individuel (réalisation d'une œuvre) au sein d'un cours ou atelier collectif. La pratique individuelle encadrée de manière collective permet à chacun de se nourrir de la créativité et de l'expérience de l'autre, en cela les différences de niveaux ou d'expériences sont sources d'émulation mutuelle, c'est pourquoi les cours d'arts plastiques seront tous collectifs, n'empêchant en rien un suivi personnalisé de chacun.

Le projet pédagogique aura pour objectif de sensibiliser et d'initier le public aux arts plastiques, par la pratique sous forme de cours, modules, stages, projets.

Il s'agira de permettre aux praticiens d'appréhender l'environnement dans son contexte culturel et artistique en développant les facultés d'observation et l'esprit critique, et de stimuler la sensibilité et l'imaginaire ainsi que la créativité de chacun.

A l'instar de la musique, le projet pédagogique consistera à favoriser l'appropriation d'une culture et permettre une dynamique de création et d'échanges avec les autres partenaires culturels locaux, ouvrant ainsi de nouveaux horizons inter-disciplinaires.

Seront également proposées des rencontres avec des artistes, expositions, conférences, interventions en milieux scolaires et périscolaires, multiples propositions destinées à tous ceux qui s'intéressent aux arts visuels, ont le désir de s'ouvrir à la création artistique, jeunes et moins jeunes, débutants ou non, ceci dès l'âge de 3 ans.

Evolutions

La présence de l'enseignement des arts plastiques au sein de la Maison des arts est un élément déterminant du projet.

A son ouverture, la Maison des Arts proposera environ 40 heures d'enseignement hebdomadaire en arts plastiques pour 560 heures d'enseignement hebdomadaire en musique.

Le rapprochement des publics et l'intégration de l'activité arts plastiques au sein du projet de la Maison des Arts devraient permettre de rendre l'offre plus lisible dans le domaine des arts plastiques et de la développer à moyen terme, en s'adaptant aux besoins et aux attentes des élèves et du public, tout en la diversifiant : initiation, approfondissement des techniques et des connaissances, accompagnement dans une recherche créative.

Les rapprochements arts plastiques & musique

La proximité des pratiques musicales et arts plastiques devrait favoriser les projets partenariaux d'une part, et d'autre part permettre la mise en place de parcours multi arts.

Exemples :

- o **Créer un parallèle entre matière picturale et sonore**

Proposer différentes lectures d'une œuvre

Ex : illustration sonore d'un tableau. Puis modification de ce tableau (procédé de réalisation) et variation de l'interprétation (instrumentation)

- o **Arts plastiques et musique à l'école**

Croiser les pratiques dans le cadre scolaire.

Possibilité de monter un projet transversal entre deux établissements, ou bien d'intervenir sur plusieurs classes au sein d'une même école.

Projet qui nécessite un temps de restitution large permettant d'apprécier pleinement le travail des enfants.

o **Cours inter-âges**

Dans les cours proposés par le CEA, notre attention est retenue par le cours multi-arts intergénérationnel, qui permet entre autres une approche des activités manuelles en famille.

C'est une expérience qui pourrait être développée et déclinée dans le champ musical, sensibilisant parents et enfants dans une démarche artistique commune, voire élargie à la proposition d'activités à la fois plastiques et musicales.

B – Les arts à l'école et la petite enfance

a – La mise en œuvre du Plan Educatif Local (PEL)

Dans son Projet Educatif Local (P.E.L.), la Ville souhaite porter toute son attention sur les espaces et les temps de l'enfant ainsi que sur le renforcement des partenariats entre les différents acteurs éducatifs.

Dans ce cadre, la Ville a mis en place un parcours artistique et culturel. L'objectif est de permettre aux enfants de rencontrer des œuvres et des artistes mais aussi de fréquenter des établissements culturels, leur donnant ainsi la possibilité de « goûter pour choisir ».

La Maison des arts s'inscrit dans cette dynamique et plus particulièrement dans le domaine de la pratique de la musique et des arts plastiques.

b – L'action en direction des écoles

1 – Interventions musique et arts plastiques en milieu scolaire

La Maison des Arts contribue à la mise en œuvre du PEL en proposant des interventions scolaires musique ou arts plastiques encadrées par des enseignants spécialisés.

Jusqu'à présent les intervenants se déplaçaient dans les écoles, le nouvel équipement permettra également d'accueillir des classes et ainsi de faire bénéficier les élèves et enseignants de locaux et matériel adaptés.

Pour les écoles du quartier qui se rendent à la Bibliothèque Bellevue, une articulation particulière pourra être envisagée avec notamment la mise en place d'un temps complémentaire consacré à la pratique ou à la découverte des arts, permettant d'optimiser le déplacement des enfants.

2 – Concerts éducatifs, expositions

Comme précédemment, des concerts, présentations d'instruments, rencontres avec les enseignants seront programmées sur le temps scolaire. La Maison des Arts permettra d'une part d'améliorer les conditions d'écoute et de représentations grâce à ses équipements, participant ainsi à l'éducation des jeunes spectateurs, elle permettra également de leur proposer d'autres formes de représentation, notamment dans le domaine des arts plastiques.

3 – Musique en Zone d'Education Prioritaire (ZEP)

Consciente de la nécessité de maintenir la qualité et la richesse des interventions tout en visant une plus grande efficience, la Maison des Arts et la Direction de l'Education ont travaillé conjointement avec l'Education Nationale à la construction d'un parcours éducatif culturel et artistique particulier dont l'une des principales composantes est l'enseignement musical.

Ce projet s'attache prioritairement à compenser les inégalités sociales et culturelles des familles défavorisées. En ce sens il s'adresse aux élèves des écoles et collèges de la zone d'éducation prioritaire.

Les Objectifs généraux :

- Compenser efficacement l'injustice des inégalités sociales en offrant l'accès à un héritage culturel commun mais aussi à l'acte de création ;
- Mettre en œuvre des pratiques artistiques qui influencent le regard et le comportement des enfants, leur donner l'occasion d'affirmer leur indépendance et leur originalité ;
- Appropriation par un nouveau public de cet outil culturel et artistique municipal ;
- Placer chaque enfant au cœur de la culture : l'acte de création, la mise en jeu des talents individuels, la relation directe avec les artistes et les œuvres.
- Généraliser la rencontre avec les arts dès l'école maternelle (quartier Sillon) et dès l'école élémentaire (quartier Bellevue) en mettant les activités artistiques et culturelles au cœur des enseignements ;
- Mettre en œuvre une continuité et une cohérence de la formation artistique et culturelle de la maternelle au collège dans le cadre du PEL.

Un Pôle d'excellence Musique à l'école de l'Angevinière

Le quartier du Sillon (son école et son collège) est éloigné de la Maison des Arts. Il souffre d'un déficit d'image et la mixité sociale est menacée.

Les résultats scolaires constatés aux évaluations nationales sont très préoccupants.

Les objectifs généraux :

- Renverser l'image de l'école ;
- Assurer une mixité sociale en dérogeant à la sectorisation scolaire ;
- Reconstruire une représentation positive de l'école auprès des familles ;
- Travailler à une cohérence de projet de groupe scolaire ;
- Faciliter l'entrée dans les apprentissages et enrayer la spirale de l'échec.

Les objectifs pédagogiques :

- Mettre en œuvre une progression de la maternelle au cycle 3 proposant une continuité et une cohérence de la formation musicale et du chant choral ;
- Éveiller la sensibilité ; condition d'une entrée réussie dans la maîtrise de la langue ;
- Développer une capacité auditive facilitant les apprentissages de la langue grâce à une immersion musicale précoce ;
- Apprendre à écouter, à regarder, pour modifier son rapport à soi et aux autres : Elaborer et mener à bien des projets collectifs.

Un projet musical autour du steel drum dans les écoles de la ZEP

Entre les différentes options d'enseignements artistiques initialement évoquées (danse, chant choral, cuivres, classe orchestre vents) les partenaires ont opté pour le choix de doter la ville de deux **orchestres de steel drum** et d'engager un enseignant spécialisé dans cette discipline, ceci pour les raisons suivantes :

Valeurs artistiques spécifiques de steel drum :

- Richesse du répertoire et combinaisons avec d'autres ensembles instrumentaux ;
- Liens historiques avec la musique dite « savante » ;
- Apprentissage collectif oral mais toujours en lien avec la culture musicale commune ;
- Possibilité de changer de rôle (même technique pour tous les instruments) ;
- Répertoire original et très festif ;
- Couleur particulière de l'ensemble : l'étonnant rapport objet/son faisant la principale force de l'instrument ;
- Accès rapide et immédiat des instruments (10 séances environ pour jouer).

Valeurs sociales de steel drum :

- Pratique collective (comme le chant choral) qui permet de rassembler des musiciens et des non musiciens au sein d'ateliers communs ;
- Pas d'obligation d'acquisition de matériel individuel et pas de pratique à la maison ;
- La rencontre avec d'autres publics est facilitée par la qualité sonore de l'instrument offrant des possibilités supplémentaires d'aller au devant de nouveaux publics (plein air, formations itinérantes...) ;
- Séances d'apprentissages possibles à la Maison des Arts une fois par semaine, les restitutions publiques pourront être décentralisées sur l'ensemble du territoire de la Ville.

c – Interventions dans les crèches

Depuis de nombreuses années l'école de musique a mis en place des interventions musicales dans les crèches de la ville. Ce dispositif vise à éveiller les enfants dès leur plus jeune âge en les immergeant dans un univers sonore les sollicitant corporellement, les éveillant au langage par la chanson tout en développant leur imaginaire. Ces interventions remportent l'adhésion des parents, des professionnels des structures, des intervenants et des jeunes enfants concernés.

Au regard de l'importance d'aborder dès le plus jeune âge l'éveil des enfants à la pratique d'une discipline artistique, il sera intéressant d'imaginer un contenu ou dispositif d'intervention multidisciplinaire permettant aux plus petits d'appréhender les arts de manière globale et multisensorielle, favorisant ainsi la découverte, l'émotion, l'expression, la maîtrise de son corps.

La première étape pourra être d'associer les intervenants musiciens plasticiens et danseurs dans l'élaboration de ce projet.

Actuellement deux intervenants se répartissent 6 heures d'interventions hebdomadaires.

Perspectives d'évolution du dispositif actuel :

- ✓ Inviter plus régulièrement les parents à assister et prendre part aux séances ;
- ✓ Organiser avec les équipes de la petite enfance des déplacements dans la Maison des Arts afin de leur faire découvrir l'environnement architectural et surtout sonore et visuel du bâtiment.

C – Les musiques actuelles

Depuis plus de 10 ans, la Ville est investie sur le champ des musiques actuelles par un soutien important des pratiques musicales amateurs et professionnelles, notamment par son outil Terminus 3 et ses intervenants.

La Ville de Saint-Herblain initie et contribue à différents dispositifs (Itinéraire Bis, Concert formation, Bouge Ta Ville...), en s'appuyant sur son lieu ressource **Terminus 3** : studio de répétitions, d'enregistrements et de résidences qui accueille chaque année plus de 30 groupes et plus de 120 musiciens.

a - Un projet fort et innovant

L'action en direction des musiques actuelles s'oriente principalement autour des axes suivants : la pratique collective, la valorisation des projets artistiques, l'accompagnement, l'expérimentation, le décroisement des esthétiques musicales et disciplines artistiques, l'autonomisation, les rencontres, le plaisir...

Les musiques actuelles s'inscrivent dans le projet de la Maison des Arts à travers :

- ✓ l'accompagnement, les répétitions accompagnées avec des intervenants qualifiés, l'initiation à l'enregistrement, l'aide au montage de projets ;
- ✓ la formation, courte, spécifique et thématique ;
- ✓ la création : résidence de création, aide à la création discographique ;
- ✓ la médiation et l'action culturelle : projets sur le territoire et avec les habitants : écoles, collèges et lycées, centres socioculturels, MJC, associations amateurs...
- ✓ la diffusion des événements : Soleils Bleus, Jours de Fête, saison ONYX-La Carrière, Connexion T3, Goûts et Couleurs...

Des actions menées en partenariat :

A l'échelle de la ville : Coordination musique réunissant l'ensemble des acteurs proposant une offre en terme de pratique musicale, développant des passerelles entre les élèves du conservatoire, les collèges, les centres socioculturels, la MJC...

A l'échelle de la métropole : La Ville de Saint-Herblain est présente dans les collectifs « Bouge Ta Ville » et « Nantes au Zénith » et indirectement via ONYX –La Carrière sur plusieurs réseaux.

A l'échelle du département : Groupe de travail permanent sur la métropole et le département associant Trempolino et Musique et Danse.

Les musiques actuelles et leurs singularités :

- ✓ *Esthétiques concernées : rock, hip-hop, musiques urbaines, musiques électroniques, métal, folk, jazz, musiques traditionnelles...*
- ✓ *Travail sur l'accompagnement et non sur l'enseignement.*
- ✓ *Pas d'intervention sur la pratique individuelle.*
- ✓ *Pas de cursus établi même si des étapes identifiables permettent de valider de façon informelle la progression des groupes : bœufs, disque, scène sont des outils d'évaluation.*
- ✓ *Répétitions accompagnées, enregistrements, ateliers spécifiques : rythmique basse-batterie, les chœurs, les cuivres... ;*
- ✓ *Ateliers thématiques et collectifs sur : la voix, les techniques de base instrumentale, la M.A.O., les machines...*
- ✓ *Développement de projets expérimentaux décroissants ;*
- ✓ *Public touché : de 13 à 50 ans et plus. Pas d'enfants de moins de 13 ans ;*
- ✓ *Travail à partir d'un répertoire souvent original et composé par les groupes qui revendiquent et s'inscrivent dans une esthétique musicale et des codes précis.*

b – Liens entre les musiques

De tous temps la création musicale s'est appuyée sur le patrimoine artistique, se nourrissant des musiques traditionnelles ou plus contemporaines d'autres pays et civilisations. La transmission d'une tradition et d'un patrimoine s'est effectuée de manière orale, puis pour la partie dite « savante » de manière écrite. La mondialisation et l'arrivée de l'enregistrement puis des nouvelles technologies ont bouleversé la donne, rendant l'écoute et la découverte des œuvres beaucoup plus accessibles. Il n'en demeure pas moins que les différents modes d'apprentissages, transmission, pratiques et de création subsistent et cohabitent.

L'ouverture de la Maison des Arts a pour objectif de permettre le rapprochement et le croisement de ces différentes pratiques, la rencontre et l'échange entre les professionnels, amateurs, élèves pratiquants et publics.

Ainsi lorsqu'un musicien instrumentiste de formation dite « classique » aura la possibilité de découvrir les univers de la création musicale numérique, l'utilisateur de ces machines pourra quant à lui découvrir les techniques de l'arrangement instrumental de l'écriture et du développement musical.

Cette rencontre ne manquera pas de faire émerger de nouvelles pratiques, de nouvelles esthétiques, de nouveaux talents.

c – Musiques actuelles/Arts numériques/Arts plastiques

Les arts numériques sont régulièrement et depuis longtemps intégrés dans la pratique des musiques actuelles (pochettes de disques, vidéo-clips, webart, myspace, projections lives, écrans à led, installations...). L'Atelier de création numérique avec l'ensemble de ses outils va donc faciliter la mise en œuvre de ce travail.

Les projets multiformes avec d'autres disciplines artistiques et surtout le développement de projets innovants croisés aux arts numériques ouvrent en grand, le champ de nouvelles formes artistiques.

Des résidences d'artistes musiciens, plasticiens permettront de travailler sur de la création plastique, numérique et musicale, à chaque fois au service de la pratique et dans des processus d'échanges de savoirs et de savoir-faire comme par exemple lors de la mise en place d'ateliers de créations audiovisuels avec vidéo et images de synthèse.

II – Diffusion et action culturelle

A – La diffusion

Trois dimensions devront être envisagées, et devront par leur positionnement dans le calendrier, leurs moyens et supports de communication être distinguables :

- ✓ Restitution de **travaux d'élèves ou d'amateurs**, menés dans ou hors les murs de la Maison des Arts ;
- ✓ Restitution en cours ou fin de **projets de résidences** encadrées par des artistes professionnels, rassemblant élèves ou amateurs de la Maison des Arts et / ou d'autres structures. Certains projets pourront s'adresser ou intégrer des habitants du territoire totalement néophytes dans le domaine des arts ;
- ✓ Diffusion d'un spectacle ou d'une exposition de travaux ou **projets d'artistes professionnels**, ayant pour objectif de nourrir la pratique des élèves ou amateurs, mettant en perspectives des œuvres ou créations de professionnels et leur propre pratique.

Hormis ces trois niveaux de diffusion, la Maison des Arts sera en mesure d'accueillir des spectacles produits par les partenaires culturels de la ville, les spectacles proposés devront au même titre que l'ensemble de la diffusion de la Maison des Arts nourrir activement les pratiques proposées au sein de la Maison des Arts.

Une pratique artistique n'a que peu de sens si elle ne tend pas à éveiller la curiosité, la découverte, l'appétit de la connaissance. En cela, la Maison des Arts aura un rôle important à jouer dans le domaine de la formation initiale des spectateurs, et viendra ainsi en appui de la mission de programmation et création d'Onyx/La Carrière. Il ne s'agit pas que la Maison des Arts ne forme que des futurs « acteurs » de la pratique amateur, mais bien des « actifs » de la culture de demain.

Outre la diffusion dans les murs, la Maison des Arts sera acteur de l'animation culturelle du territoire, à ce titre elle participera aux manifestations et événements de la ville, de l'agglomération, voire au-delà...

Exemples :

- ✓ Journées du patrimoine
- ✓ Fêtes de quartier
- ✓ Indisciplinés
- ✓ Jours de Fête

1 - La galerie des projets – espace d'exposition et de résidence de la Maison des arts

Une forme hybride entre l'exposition et l'espace d'expérimentation

Le concept de la galerie des projets se trouve à mi chemin entre l'exposition traditionnelle et la résidence. Son originalité procède de l'hybridation de ces deux formes :

- ✓ l'exposition traditionnelle, qui propose au public de faire l'expérience d'œuvres,
- ✓ la résidence, qui accueille l'artiste en vue de la réalisation d'une œuvre.

Comment faire d'une galerie, un lieu dédié à la fois à l'expérimentation et à la diffusion ?

En exposant la pratique même de l'artiste, en la rendant visible et expérimentable aussi bien par les usagers de la Maison des Arts que par ses visiteurs, la galerie de la Maison des arts trace un trait d'union entre diffusion et pratique artistique, entre pratique professionnelle et amateur, entre spectateur et artiste.

Un atelier de transmission des savoirs

A l'instar de la Maison des arts, la galerie des projets a pour ambition d'expérimenter des formes nouvelles de transmission de l'art : transmettre au public l'œuvre de l'artiste exposé, lui expliquer sa démarche, mais aussi lui faire partager le processus de fabrication de l'œuvre, le moment de la conception. L'exposition se propose donc de « raconter » la conception de l'œuvre, du projet, la galerie sera un atelier ouvert à toutes et à tous.

Au-delà, il s'agit de considérer l'art contemporain comme une pratique artistique à part entière : Au gré des médiums mis en œuvre, depuis la peinture jusqu'aux arts sonores ainsi le public de la Maison des Arts pourra aborder la très grande richesse et inventivité de la création d'aujourd'hui.

Des projets ouverts

Il n'y a pas un public, mais un ensemble de personnes de cultures différentes, qui ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts, et à qui on ne peut s'adresser de la même manière. Nous souhaitons que chacun(e) dans le quartier, dans la commune, dans l'agglomération puisse s'approprier et le cas échéant prendre part au projet et au travail de l'artiste, sans préjuger de ses motivations. Outre des opérations de médiations et des événements organisés autour de la résidence / exposition, le projet se doit d'impliquer les habitants qui le souhaitent dans le processus de réalisation de l'œuvre, en faisant de l'espace d'exposition un lieu d'échange, d'information et de rencontre, en ancrant le travail réalisé sur le territoire, en ouvrant le processus de création aux personnes.

2 – L’estampe – Regarder et lire l’art contemporain

Cette action est portée en partenariat avec la bibliothèque. L’estampe est, au-delà d’une technique, une manière de réaliser des objets d’art. Œuvre d’art elle-même elle est sortie de son statut d’illustration de livres, de genre secondaire adossé à la peinture, pour être, à part entière, un moyen d’expression plastique reconnu. Pratiquée, en principal, par de nombreux artistes contemporains, elle concourt à une expression artistique majeure de notre temps – art populaire et art du trait et de la matière – elle fait le lien entre notre mémoire des images et notre avenir symbolique.

B – L’action culturelle

En faisant le choix d’implanter la Maison des Arts à Bellevue, la Ville de Saint-Herblain affirme sa volonté de positionner son offre en terme de pratiques au plus près des habitants d’un des quartiers pour lequel l’accès à la culture n’est pas le plus facile.

Le rapprochement géographique n’est pour autant pas suffisant, il s’agit maintenant de mettre en place une offre de qualité susceptible d’intéresser les publics du quartier, qui ne soit pas exclusive. Ensuite faut-il encore que cette offre soit identifiée et accessible aux habitants du quartier. Pour cela, à l’instar du portage de livres à domicile, il est nécessaire d’imaginer des dispositifs de présentation de l’offre aux habitants, leur permettant de s’approprier le projet, le bâtiment, et d’être eux-mêmes acteurs et source de propositions.

Il est à ce titre important de **diversifier les propositions culturelles afin d’éviter toute hiérarchisation d’une culture au détriment d’une autre**. La richesse du quartier Bellevue résidant dans sa diversité, il sera intéressant de montrer à voir entendre et à pratiquer les musiques et arts des différents continents.

Les habitants du quartier pourront être sollicités dans le montage de certains projets via le CSC de la Bernardière et la Maison du Citoyen. La fonction de **médiation culturelle** exercée au sein de la Maison des Arts aura à jouer un rôle déterminant dans l’élaboration et l’accompagnement des actions, elle assurera le relais entre les opérateurs de la Maison des Arts et les habitants du quartier, en se reposant sur l’ensemble des réseaux sociaux et associatifs du territoire.

III – La bibliothèque Bellevue

Objet :

La territorialisation des équipements de quartiers vise à rapprocher la bibliothèque des usagers et plus encore à rechercher des relations interpersonnelles avec les habitants afin de faciliter leur usage du service. Cette attention donnée à la médiation dans l’offre de lecture prend en compte les usages individuels et collectifs. La médiation doit faciliter l’accès aux ressources dans le respect de la qualité de l’offre et de son organisation. Implantée dans le quartier Bellevue, La Bibliothèque propose un service de qualité et donne accès à l’ensemble des ressources documentaires du réseau municipal de lecture publique. Au sein de cette nouvelle structure (la Maison des arts) les services à la population pourront, pour respecter les usages de chacun, proposer des accès juxtaposés et des services complémentaires. La Bibliothèque propose des collections répondant aux besoins des habitants du quartier et assure le transit des documents par réservation et mise à disposition de tous les points du réseau, les bibliothèques de Rezé incluses.

Le croisement des publics au sein de la Maison des arts devra faciliter les échanges et concourir à en faire un lieu social. Les convergences en direction des publics scolaires trouveront naturellement leurs applications dans une complémentarité de l’offre auprès des classes des écoles accueillies.

Organisation :

Partie du service municipal de lecture publique la bibliothèque Bellevue est placée sous la responsabilité du Directeur de La Bibliothèque. L’usage des locaux relève de cette compétence administrative et culturelle.

Les personnels :

Au moins deux agents de l'effectif des personnels de La Bibliothèque sont en accueil au public dans la bibliothèque Bellevue.

Les partenariats entre la Bibliothèque et la Maison des arts

Les pratiques et usages culturels des deux établissements sont complémentaires et s'adressent aux mêmes publics. Des actions de partenariat répondant à leurs missions respectives sont déjà mises en place et de nouveaux projets seront mis en œuvre.

Les partenariats existants :

1. Programmation conjointe de quatre concerts par an des musiques du XX^e et XXI^e siècle dans Le Club de la médiathèque Hermeland.
2. Programmation conjointe d'un concert par an avec le Pôle Terminus 3 accompagnement des musiques actuelles de la Maison des arts dans Le Club de la médiathèque Hermeland.
3. Gratuité de la carte d'inscription professionnelle à La Bibliothèque pour tous les agents de la Maison des arts. Conseils et accompagnement des bibliothécaires, ressources des collections du réseau de lecture publique.

Les nouveaux partenariats :

1. Regarder et lire l'art contemporain

Cette action est portée en partenariat avec La Bibliothèque. L'estampe est, au-delà d'une technique, une manière de réaliser des objets d'art. Œuvre d'art elle-même elle est sortie de son statut d'illustration de livres, de genre secondaire adossé à la peinture, pour être, à part entière, un moyen d'expression plastique reconnu. Pratiquée, en principal, par de nombreux artistes contemporains, elle concourt à une expression artistique majeure de notre temps – art populaire et art du trait et de la matière – elle fait le lien entre notre mémoire des images et notre avenir symbolique.

Objet

La Ville s'est engagée dans l'acquisition régulière d'œuvres d'art *via* La Bibliothèque. Cette collection s'apparente à une collection d'artothèque et joue le même rôle de sensibilisation à l'art contemporain. Le projet est de pouvoir mettre en relation les élèves du cours de gravure de la Maison des arts – arts plastiques de Saint-Herblain avec des œuvres de cette collection. Un dépôt de trois à quatre gravures réunies par une thématique sera fait dans la salle de gravure. Cette sélection sera présentée par un intervenant. Cette intervention dans le cours vise à une sensibilisation à la création mais aussi à l'apprentissage du regard en favorisant une lecture de l'image. Il s'agit d'une opération à caractère culturel menée auprès d'un public particulier dans le cadre de la politique culturelle de la Ville et des missions de La Bibliothèque.

Organisation

Le professeur de gravure retiendra avec l'intervenant un choix d'œuvres en s'appuyant sur les présélections effectuées par lui. Celui-ci viendra présenter, dans la classe, une lecture plastique des œuvres. Le prêt, géré par La Bibliothèque, sera de deux mois pour trois à quatre œuvres.

Moyens matériels et logistiques

Les estampes sont conservées dans un local dédié géré par La Bibliothèque. L'équipement de la salle de cours se fera par la pose de cimaises sur lesquelles viendront s'accrocher les cadres. Le transport des œuvres sera effectué par les services municipaux. L'ensemble des œuvres sera couvert par l'assurance générale de la Ville de Saint-Herblain.

2. La musique imprimée

Un prêt de partitions est mis en place en partenariat entre La Bibliothèque et la Maison des Arts. Le fonds de partitions de la Maison des Arts est enregistré dans le catalogue de la Bibliothèque et il pourra être emprunté par les élèves et les professeurs. L'inscription est gratuite et une disposition particulière du règlement de La Bibliothèque réservera ces emprunts aux seuls élèves et professeurs. La consultation du catalogue se fera sur le site de La Bibliothèque et les emprunts et retours se feront à l'accueil de la Maison des Arts. Un règlement d'usage sera diffusé auprès des utilisateurs.

Les partenariats futurs :

1. Réflexion sur l'apport pédagogique de visites commentées des expositions d'art graphique organisées à la médiathèque (ateliers dessin, illustration, bande dessinée, gravure).
2. Réflexion sur la recherche et la sélection d'enregistrements originaux de musiques actuelles pour une mise en consultation publique dans La Bibliothèque.
3. Réflexion sur une exploitation pédagogique des collections de livres d'artistes de la Bibliothèque.

IV – Les fonctions support

A – L'accueil, le centre ressources, la signalétique

a - L'accueil

Contrairement au public actuel de l'école de musique ou du CEA, qui est principalement « captif » (élèves inscrits), la présence de La Bibliothèque, la proposition de spectacles et la mise en place de projets ouverts vont amener de nouveaux publics, c'est pourquoi il est primordial de garantir la meilleure qualité d'accueil aux usagers ainsi qu'à tous les visiteurs.

Un accueil physique sera assuré en permanence durant l'ouverture de la Maison des Arts au public.

Le personnel d'accueil sera présent tous les jours sauf le week-end jusqu'à 19 heures, et sera relayé par deux agents de surveillance jusqu'à la fin des activités (23 heures). La Maison des Arts sera également ouverte le samedi jusqu'en milieu d'après-midi.

A l'instar d'un office de tourisme, la Maison des Arts devra être en mesure d'orienter les publics, et de les renseigner sur l'ensemble de l'offre existante sur le territoire dans le domaine des pratiques artistiques, danse et théâtre compris.

b – L'accessibilité

Jusqu'à présent l'école de musique n'était pas en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions les personnes à mobilité réduite, en raison de locaux inadaptés.

La Ville de Saint-Herblain a souhaité dans ce domaine s'inscrire dans une politique d'exemplarité, en facilitant l'accès au bâtiment et la circulation des personnes à mobilité réduites, ceci au-delà des obligations réglementaires. Pour cela une commission spécifique a été mise en place, son objectif étant d'une part de présenter le projet aux associations compétentes, mais surtout d'envoyer des signes forts aux publics concernés quant à la volonté de la ville de rendre sa proposition accessible aux personnes en situation de handicaps, tant dans la dimension matérielle que pédagogique de son projet.

Au-delà du travail effectué sur l'accessibilité physique :

- Aménagements et cheminements extérieurs
- Conception du bâtiment
- Equipements
- Signalétique
- Accueil physique.

Régulièrement, il est prévu qu'une formation des personnels administratifs et pédagogiques soit mise en place rapidement. Ce plan de formation pourra être élaboré en partenariat avec les associations et structures professionnelles compétentes, et pourra faire l'objet de la mise en place d'un groupe de réflexion dans le cadre du Conseil d'orientation et d'évaluation de la Maison des Arts.

c – Le centre de ressources

L'ensemble de la communication Maison des Arts a été travaillé avec la Direction des Affaires Culturelles, le service communication externe de la ville, en partenariat avec la direction des bâtiments.

Les supports de communication prévus sont les suivants :

- ✓ **Plaquette générale** de présentation du **bâtiment** (outil) et de ses **fonctions** (ce qui s'y fait). (édition à l'ouverture du bâtiment).
- ✓ **Une plaquette semestrielle** présentant **l'action culturelle** (manifestations publiques) de la Maison des Arts ;
- ✓ **4 plaquettes** déclinant de manière qualitative et non discriminante l'ensemble de l'offre en terme de pratiques artistiques disponibles sur le territoire ;
 - pratiquer la **Musique** à Saint-Herblain (toutes esthétiques confondues) ;
 - pratiquer les **Arts Plastiques** à Saint-Herblain (toutes disciplines confondues) ;
 - pratiquer la **Danse** à Saint-Herblain (toutes disciplines confondues) ;
 - pratiquer le **Théâtre** à Saint-Herblain.
- ✓ Un **site Internet** dédié rassemblant l'ensemble de ces informations.
- ✓ Des **affiches et des flyers** pourront être réalisés en **interne** pour chaque action.

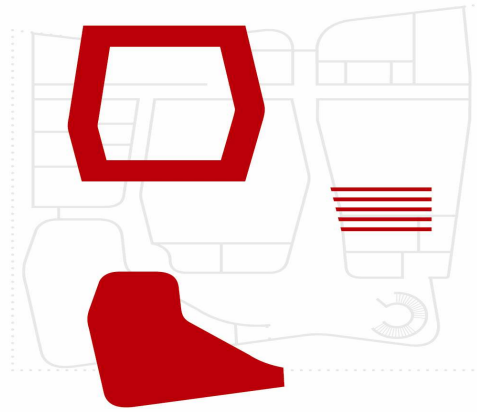
d – La charte graphique

Une charte graphique spécifique à la Maison des Arts sera déclinée sur l'ensemble des supports de communication, inspirée par les formes intérieures du bâtiment, et reprenant les éléments de la signalétique interne de ce dernier.

La signalétique de la Maison des Arts a été élaborée en fonction de plusieurs critères de **lisibilité, simplicité, efficacité**, en adéquation esthétique avec **l'architecture du bâtiment**.

Plusieurs types de signalétiques sont mis en œuvre :

Signalétique externe, signalétique d'accès, signalétique générale interne, signalétique fonctionnelle, signalétique réglementaire, signalétique détaillée des salles, signalétique dynamique (écrans dans les espaces communs de la Maison des Arts annonçant l'actualité interne à la Maison des Arts et les informations internes au public).



B – Les moyens dédiés

a – Les bâtiments

Les locaux de la Maison des Arts : 4000 m² de superficie utile comprenant :

- ✓ **Un hall d'accueil** avec bar et billetterie
- ✓ **Une bibliothèque**, répartie en trois zones :
- ✓ **Un auditorium**, espace de diffusion et rencontre entre le public et les praticiens amateurs et professionnels, d'une jauge de **200** places assises ou **500** personnes debout ;
- ✓ **Une salle d'exposition**, galerie de restitution faisant face à l'auditorium ;
- ✓ **22 salles** de répétition et de cours : espace musique adapté aux différentes formes et formats de pratiques : orchestres, chœurs, pratiques collectives, salles dédiées dotées d'équipements et de mobiliers spécifiques (ex. salles de percussions, salle de harpe, salle de piano, salle de contrebasse...)
- ✓ **4 salles de cours arts plastiques** équipées pour la gravure, la cuisson de la terre, les modèles vivants, pouvant accueillir les cours de dessin, peinture & multi arts, un espace de détente isolé pour les artistes invités ;
- ✓ **L'atelier de création numérique** comprenant 4 salles (musique assistée par ordinateur, dessin assisté par ordinateur, vidéo assistée par ordinateur, projection) ainsi qu'un bureau pour le technicien multimédia / réseaux ;
- ✓ **Un espace tertiaire** regroupant la DAC et l'équipe administrative de la Maison des Arts, une salle d'attente, une salle d'archives, une salle de réunion, une terrasse ;

Terminus 3

Un **équipement** fonctionnel et **unique dans la région** :

- ✓ **2 studios de répétitions** autonomes, accessible 7j/7j de 10h à 2h du matin ;
- ✓ **2 studios de formations** ;
- ✓ **1 studio de résidence** ;
- ✓ **1 régie centrale** : préproduction, prise de son, mixage, MAO, création.

L'antenne du joli mai

- ✓ **5 salles de cours** situées au 1^{er} étage de l'annexe du groupe scolaire Joli Mai.

*Locaux corrects pour dispenser des cours individuels et en petits collectifs, mais **peu propices au développement d'un projet de quartier**, car **peu visibles et éloignés de tout lieu de vie, pas d'accueil, pas d'espaces de diffusion.***

b – Les personnels

Enseignants :

- ✓ **Musiques savantes**
40 enseignants totalisant 560 heures hebdomadaires d'enseignement
- ✓ **Musiques actuelles**
 - o 600 heures d'interventions par an avec un pool d'intervenants spécialisés...
 - o Un accueil public sur rendez-vous pour accompagner les groupes au plus près de leurs besoins, artistiques, juridiques, techniques et administratifs...
- ✓ **Arts plastiques**
 - o **6 enseignants** totalisant 40h00 d'enseignement hebdomadaire

Administratifs

Encadrés par un agent responsable du pôle administration de la Maison des Arts, l'équipe est constituée de 6 personnes qui assurent l'élaboration et le suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement, la comptabilité, l'accueil des usagers, leur suivi administratif, la scolarité, la communication interne, le suivi du parc instrumental (entretien prêt inventaire identification des besoins)

Action culturelle

Un(e) responsable de pôle et deux agents chargés d'en coordonner l'élaboration, la mise en œuvre, la médiation et la communication.

Technique

Un(e) responsable de pôle et deux agents chargés de la sécurité, la régie son et lumière des spectacles, la logistique, le suivi du bâtiment et du mobilier et des matériels (à l'exception du parc instrumental).

c – Le Matériel

Parc instrumental

- ✓ Plus de 400 instruments de prêt confiés aux élèves durant toute l'année scolaire
- ✓ Instruments de classes (...pianos, ...clavecin, ...percussions,...contrebasses...)

Interventions en milieu scolaire :

- ✓ **2 parcs de steel drum**
 - o Un parc chromatique (implanté au sein du collège Renan)
 - o Un single pan (implanté au sein du collège Gutenberg)
- ✓ 1 instrumentarium varié pour les interventions en milieu scolaire et petite enfance.
- ✓ matériel à disposition dans les établissements scolaires et les structures petite enfance.
- ✓ matériel spécifique apporté par les intervenants

Arts plastiques

La Maison des Arts dispose d'une presse à graver de qualité professionnelle, installée dans une salle dédiée équipée d'une hotte (extraction des fumées et acides).

La salle des volumes dispose d'un four de cuisson spécifique pour la terre.

Les petits matériels sont mis à disposition des usagers.

Les consommables sont fournis pour les enfants et adolescents.

Les matériaux spécifiques à la gravure ainsi que pour l'atelier terre sont fournis pour tous les cours, enfants comme adultes.

Tous les matériaux sont fournis à tous les élèves pour les interventions en milieu scolaire.

La plateforme arts plastiques dispose de deux espaces de rangement distincts dans lesquels sont stockés les différents matériaux selon leur usage et leur dangerosité.

Outre la galerie des projets, la Maison des Arts dispose d'autres espaces susceptibles d'être utilisés pour des expositions, notamment d'un patio pouvant occasionnellement servir d'écrin à une oeuvre plastique.

C – L'atelier de création numérique

La culture numérique est de plus en plus présente tant sur scène, dans les lieux d'expositions, dans les foyers, particulièrement chez les adolescents. L'outil informatique donne d'une part accès à une multitude de ressources, il permet également d'apprendre, de pratiquer et de créer du son de l'image, et de combiner les deux.

La Maison des Arts est dotée d'un atelier numérique de création artistique constitué de 4 salles (Dessin assisté par ordinateur, vidéo assisté par ordinateur, projection, musique assistée par ordinateur) et un bureau.

Au delà de l'intérêt des performances du traitement numérique en terme de montage, mixage et transformation du signal, l'outil permet également la pratique en réseau et le traitement du son et de l'image en temps réel.

Encadrés par un ou des enseignants de la Maison des Arts et/ou un ou des intervenants extérieurs, les participants se réunissent autour d'un projet artistique d'un temps prédéfini, s'inscrivant dans une perspective pluridisciplinaire et transversale.

Les encadrants devront donc maîtriser deux "métiers" : la création artistique et la pratique numérique. Pour chaque projet, le niveau d'exigence technique dans chacun de ces domaines devra prendre en compte à la fois les délais de réalisation et le niveau des élèves ou praticiens amateurs ainsi que leur âge et la formule de participation (temps scolaires, stage...).

Chaque projet de création aura de fait une dimension pédagogique dans ces deux domaines – démarche de création et pratique numérique –, tant en direction des publics participant au projet que des enseignants de la Maison des Arts qui s'y impliquent.

A côté des grands standards informatiques (Adobe Illustrator, Photoshop, ProTools, Finalcut...) on peut imaginer que certains projets permettent aux participants de développer un travail de production à domicile à partir d'applications gratuites ou en ligne et plus accessibles techniquement.

Les partenariats

L'atelier numérique est un outil qui peut favoriser une mutualisation des expériences par le rapprochement avec des acteurs culturels (musiques actuelles, ateliers de création numérique, radio locale,...) sur l'ensemble de l'agglomération nantaises: Terminus 3, Jet FM, Ping, Mire, Trempolino, Créalab...

Il semble également nécessaire que l'activité de l'Espace multimédia fasse l'objet d'une diffusion régulière : site web, journal audio ou audio/vidéo, fanzine...

4 salles équipées de matériel informatique et périphériques spécifique et adapté à la pratique des arts numériques

1 technicien informatique / réseau,

Les moyens dédiés au projet numérique

La Maison des Arts disposera d'un réseau informatique interne très haut débit permettant l'échange et la sauvegarde de données (image et son) entre les différents lieux de création et de diffusion.

Ainsi, il sera possible de projeter dans l'auditorium ou la galerie une création réalisée dans l'atelier numérique, il sera également possible de filmer et enregistrer une prestation artistique dans l'auditorium pour ensuite la retravailler dans l'atelier numérique.

Par ailleurs la Maison des Arts disposera d'un studio d'enregistrement adapté à la prise de son de petites formations de différentes esthétiques.

Les équipements multi-médias de la Maison des Arts (écrans, vidéo, lumières) seront pilotés par un système de domotique ayant pour fonction d'en faciliter et optimiser l'exploitation.

Les nouvelles technologies sont de plus en plus présentes dans notre quotidien, il en va de même dans l'enseignement et la pratique artistique. Chaque salle de cours de la Maison des Arts sera équipée d'un ordinateur. Au-delà de toutes les fonctions assurées par une chaîne Hifi traditionnelle, il pourra servir :

- o A enregistrer les élèves
- o A la diffusion de sources documentaires
- o A l'envoi de fichiers sons / images chez les élèves
- o A leur suivi pédagogique

D – L'entretien et la sécurité du bâtiment

Le nettoyage des locaux sera assuré par un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché public.

La sécurité

La sécurité du bâtiment a été travaillée dans ses diverses problématiques avec la direction des bâtiments et la direction de la prévention des risques et de la tranquillité publique, tant dans la conception des équipements que dans les perspectives de fonctionnement de la Maison des Arts.

Sécurité incendie

Au-delà des obligations réglementaires en vigueur, la ville a souhaité saisir l'opportunité de l'ouverture d'un nouveau bâtiment pour inscrire l'ensemble de son personnel dans une culture commune dans le domaine de la sécurité incendie. C'est ainsi que l'ensemble du personnel travaillant au sein de la Maison des Arts a suivi une formation interne en petits groupes portant sur la sensibilisation aux risques de feu ainsi qu'aux procédures et manèges des équipements de sécurité. Dès l'ouverture du bâtiment au public, une formation supplémentaire sera effectuée afin que l'ensemble du personnel mette en pratique ses connaissances au sein du bâtiment, il en ira de même pour les usagers, à cette fin une série d'exercices d'évacuation sera planifiée.

L(e) directeur(trice) est responsable unique de sécurité du lieu, le(a) responsable de pôle technique est chargé(e) de sécurité.

Sécurité antivol / intrusion

La Maison des Arts est équipée d'une alarme anti-intrusion, ainsi que de deux caméras extérieures de surveillance, le tout étant relié au Centre Superviseur Urbain.

Une attention particulière sera portée à l'équipement dans ces premiers temps de fonctionnement. Une politique de prévention a également été mise en œuvre : information des habitants sur le projet, visite des locaux.

3ème partie : La gouvernance de l'établissement

A – Les principes de management

Au même titre qu'un artiste construit son identité selon son parcours de formation, il en va de même pour tous les corps de métier qui a sa propre culture professionnelle.

La Maison des Arts va rassembler des professionnels de secteurs très diversifiés (administratifs, services techniques, bibliothécaires, enseignants musiciens, enseignants arts plastiques...).

L'ensemble de ces personnels sera au sein de la même structure au service d'un projet commun, et le croisement des usagers de la Maison des Arts sera facilité par une bonne communication, connaissance et reconnaissance des différents personnels dans l'objectif de construire une culture partagée autour d'un projet.

Deux axes principaux permettront d'atteindre cet objectif :

- ✓ Une organisation propice à l'échange et à la concertation ;
- ✓ La formation et l'information professionnelle.

C'est pourquoi l'organigramme de la Maison des Arts n'a pas été pensé de manière sectorielle, mais plutôt élaboré dans l'objectif d'un partage de moyens et ressources humaines au service d'un unique projet : la pratique

B – Les instances de direction et de pilotage

Le comité de direction

Constitué des responsables de pôle (enseignements, musiques actuelles, arts à l'école et petite enfance, action culturelle, administratif, technique/espace numérique), il est animé par le directeur de la Maison des Arts qui en fixe les ordres du jour selon les dossiers et l'actualité rapportés par chaque responsable ; il se réunit régulièrement, il participe :

- ✓ à l'organisation générale du fonctionnement de la Maison des Arts ;
- ✓ Planification, priorisation et répartition des rôles et tâches
- ✓ à l'élaboration et au suivi des textes cadres ;
- ✓ à la coordination des différents pôles ;
- ✓ à l'élaboration et au suivi des projets à caractère transversaux ;
- ✓ à la mise en place de groupes de réflexion thématiques ;
- ✓ à la conception des plans de formation continue.

Le conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est composé des enseignants chargés de coordination de chaque département. Animé par le responsable de pôle enseignements, il se réunit plusieurs fois par an et en fonction des dossiers, il participe :

- ✓ à la coordination de la réflexion pédagogique ;
- ✓ à l'organisation de la concertation entre les différents départements ;
- ✓ à la mise au point des différents processus d'évaluation.

Les départements pédagogiques

Les départements pédagogiques réunissent les enseignants autour de centres d'intérêt communs aux élèves et à l'équipe pédagogique concernée. A ce titre, au regard de la polyvalence et des missions multiples de certains enseignants, il est important qu'ils puissent assister à des réunions d'autres départements, selon les sujets abordés ou élèves concernés.

Par ailleurs, afin d'éviter tout phénomène de cloisonnement qui serait contraire aux objectifs généraux de croisements, brassages, transversalité et porosité, il est important que des groupes de travail thématiques spécifiques puissent être mis en place autant que de besoin. A l'instar des groupes de réflexion mis en place dans le cadre de l'élaboration de ce projet, il appartiendra au comité de direction d'initier ces groupes et d'en définir les thématiques.

Les missions des départements seront les suivantes :

Définition des contenus pédagogiques spécifiques, progressions et parcours, cursus, suivi et évaluation des élèves. Les départements pourront être également sources de propositions de thèmes de travail, demandes de formations professionnelles, projets spécifiques.

Chaque département pourra définir ses principes d'organisation, après accord de la direction.

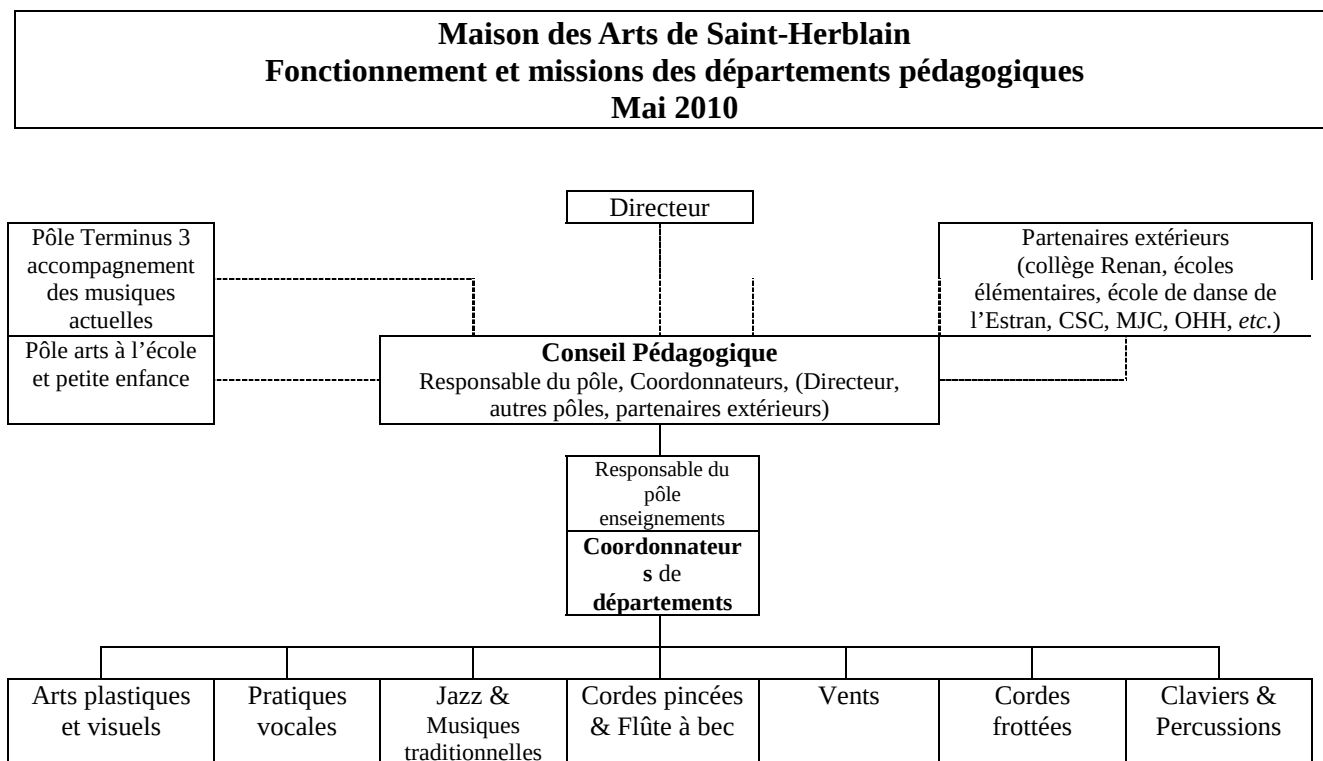
Les départements n'auront pas pouvoir de décision, l'ensemble de leurs propositions devront faire l'objet d'une validation de l'équipe de direction.

L'organisation de l'équipe enseignante de la Maison des Arts en départements pédagogiques répond aux deux principaux objectifs :

- ✓ **Globaliser la formation des élèves** (2ème enjeu spécifique du Schéma National d'Orientation Pédagogique (S.NO.P.)

Dans la mesure où la plupart des départements regroupent des disciplines donnant lieu à au moins une pratique collective commune, la concertation pédagogique d'un département devra aboutir à une cohérence, à une harmonisation, voire même à une transversalité des enseignements et des pratiques des élèves. *On rejoint ainsi le 1er enjeu spécifique du S.N.O.P. : « consolider la place réservée aux pratiques collectives afin qu'elles s'affirment comme centrales ».*

- ✓ **Faciliter et valoriser la mise en œuvre des compétences**, des projets, des exigences, des objectifs, des modalités d'enseignement et le rapprochement des professeurs.



La concertation de chaque **département** est organisée et animée par son **coordonnateur**, qui relaye l'information et représente son département lors des réunions du **conseil pédagogique** autour du **responsable du pôle enseignements**, éventuellement en présence du directeur, des responsables d'autres pôles ou des partenaires extérieurs.

Les projets peuvent concerner divers regroupements d'élèves, parmi lesquels ceux d'un département : ils peuvent être portés par les coordonnateurs de départements, mais aussi par tout professeur. Les projets associant plusieurs départements, notamment ceux croisant les esthétiques ou les spécialités (musique et arts plastiques), font l'objet de concertations transversales.

Les départements pourront définir pour chaque cycle de formation :

- Les projets
- Les objectifs pédagogiques et éducatifs, dont découlent des compétences à acquérir.

La formation musicale de l'élève y sera envisagée dans sa globalité, en considérant les pratiques collectives comme l'accomplissement vers lequel tendent les apprentissages. Le département pourra s'il le souhaite définir des compétences et des notions théoriques à acquérir par années de formation.

- les modalités des enseignements obligatoires :
 - forme des cours hebdomadaires (nombre et durée, effectifs, type d'activité, professeurs). L'apprentissage instrumental sera autant que possible collectif (à partir de deux élèves par heure).
 - forme des stages ou des ateliers ponctuels (durée, dates, activités, rencontres avec d'autres écoles ou d'autres professeurs, organisation)
 - transversalité, cohérence ou complémentarité des activités (p.ex. répertoire commun aux différentes pratiques musicales)
 - pratique complémentaire sur un trimestre (p.ex. musique de chambre, atelier d'improvisation)
- les modalités d'évaluation des élèves :
 - évaluation continue (grilles de critères, système de notation)
 - épreuves de fin de cycle (nature et forme des épreuves, évaluateurs, organisation)
 - évaluation simultanée de plusieurs domaines de formation (p.ex. pratique collective, technique instrumentale, écoute, lecture, etc.)

Pour l'ensemble du département, font l'objet de concertation transversale :

- ✓ la Classe à Horaires Aménagés Musique
- ✓ la Formation Musicale
- ✓ les pratiques collectives (orchestres, ateliers, musique de chambre, chant choral)
- ✓ les projets croisant les arts

C – Le conseil d'orientation et d'évaluation

« Permettre à tous la rencontre avec toutes les formes de culture, de façon à permettre l'épanouissement et l'émancipation de chacun, tout en favorisant, par l'intermédiaire des activités culturelles, la convivialité et le lien social ».

La Maison des Arts vient compléter le projet culturel dans sa dimension pratique, avec la volonté de s'ouvrir sur son quartier et plus largement sur la ville.

Ce nouvel outil accueillera de nouveaux publics. La Maison des Arts doit contribuer au vivre ensemble en facilitant d'une part la rencontre entre ses usagers et ses visiteurs, qu'ils soient lecteurs, plasticiens, musiciens ou spectateurs, et d'autre part en initiant des projets de rencontres et d'échanges entre amateurs, professionnels, artistes et enseignants.

Cette ambition politique s'articule avec la volonté de la ville de s'inscrire résolument dans une perspective de démocratie participative et de développement de nouveaux modes de concertation.

Aussi paraît-il, particulièrement opportun que la conduite et la mise en œuvre du projet culturel de la Maison des Arts s'inscrive dans cette démarche participative, impliquant ses partenaires et ses citoyens.

Ce nouvel équipement, lieu de rencontres et de croisements, ne pourra que s'enrichir à travers les apports et réflexions des différents acteurs concernés par son fonctionnement. Une structure de concertation auprès de la Maison des Arts inscrira ainsi cet équipement dans le processus d'amélioration de conduite des politiques publiques, processus d'ores et déjà mis en œuvre dans des instances de concertation du territoire communal (Agenda 21 de la ville, comprenant la démarche spécifique de l'Agenda 21 de la culture) ou territorialisées (Conseils consultatifs de quartier) ou thématiques (Comité technique vie sociale dans les quartier en Renouvellement Urbain, conseils d'école, ...).

Il s'agira donc, d'éclairer les décisions des élus en favorisant l'expression et l'implication d'usagers, de professionnels et d'acteurs locaux.

La mise en place d'un conseil d'orientation et d'évaluation de la Maison des Arts a vocation à préciser, formaliser et mettre en cohérence les différents aspects de la vie de l'établissement : projet pédagogique, schéma d'organisation, règlement intérieur et d'évaluer les objectifs fixés et l'évolution de cette structure.

Objectifs

Cette instance de concertation poursuivra les objectifs suivants :

- ✓ organiser la transversalité de la réflexion entre les acteurs ;
- ✓ recueillir les avis sur les projets et orientations de l'établissement relevant d'une approche partagée ;
- ✓ contribuer à la meilleure adéquation possible entre la demande des usagers et l'offre proposée par la Maison des Arts ;
- ✓ impliquer chacun dans le projet de la Maison des Arts ;
- ✓ évaluer les actions, établir un bilan partagé des activités.

La Maison des arts héberge le conservatoire à rayonnement communal. Contrôlés par l'Etat, les 'textes réglementaires' précisent que cette structure doit être dotée d'un conseil d'établissement ayant vocation à synthétiser la concertation entre les élus, les partenaires, les personnels et les usagers du Conservatoire. Le conseil d'orientation a vocation à remplir ce rôle pour l'ensemble de la Maison des arts.

Composition

Elus(es) :

- Le sénateur-Maire ou son (sa)représentant(e)
- L'adjoint(e) à la culture
- L'adjoint(e) à l'animation socio-culturelle
- L'adjoint(e) à l'éducation
- L'adjoint(e) au quartier Est
- Un(e) élu(e) de l'opposition

Administration :

- Le (la) Directeur(trice) Général(e) des Services ou le (la) Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e) à la Solidarité et à la vie sociale
- Le (la) Directeur(trice) des affaires culturelles
- Le (la) Directeur(trice) de la Maison des arts

Professionnels :

- 6 professionnels de la Maison des arts (responsables des pôles enseignements, musiques actuelles, arts à l'école, actions culturelles, administratif, techniques)

Représentants extérieurs :

- Un(e) représentant(e) de l'Orchestre d'Harmonie Herblinois
- Un(e) représentant(e) de Jet FM
- Un(e) coordonnateur(trice) ZEP Education Nationale
- Le(la) président(e) d'Espace Animation
- Un(e) représentant(e) du futur Pôle des Crépinois

Personnes qualifiées :

- Le(la) président(e) de l'actuel Centre d'Expression Artistique
- Un(e) représentant(e) d'une association culturelle
- Un(e) représentant(e) des institutions culturelles

Usagers :

- 4 représentant(e)s des usagers

Le conseil d'orientation et d'évaluation peut également se doter de commissions permettant d'associer plus largement des acteurs du territoire herblinois et des professionnels experts.

Fonctionnement

Il appartiendra au conseil d'orientation et d'évaluation de fixer ses règles de fonctionnement.

4ème partie : Les développements futurs

A – Les autres disciplines

La danse & le Théâtre

L'enquête menée en 2003 portant sur l'offre en terme de pratique et enseignement de la danse sur Saint-Herblain a été réactualisée par la Direction des affaires culturelles. Il s'agira au regard des résultats de cette enquête de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire afin de définir de nouvelles orientations et une organisation territoriale mettant l'ensemble des partenaires en synergie, rapprochant les enseignements, les pratiques et la diffusion chorégraphique des autres champs disciplinaires. Il en ira de même pour le théâtre.

La diffusion des musiques actuelles

Il manque actuellement un lieu de diffusion dédié aux musiques actuelles, doté d'un traitement acoustique adapté aux musiques amplifiées, équipé d'une scène, d'un système son et d'un peu d'éclairage. Terminus 3 pourrait être réaménagé dans ce sens. Dans l'attente d'un local dédié sur le territoire, il conviendra d'activer les moyens existants :

- ✓ Programmation au sein de la Maison des Arts;
- ✓ Rapprochements avec des structures partenaires du territoire, notamment les CSCs et la MJC
- ✓ Partenariats avec la Fabrique de Nantes, nouvel équipement dédié aux musiques actuelles qui devrait ouvrir ses portes au printemps prochain.

B – Les territoires

Les antennes de quartier

Le projet d'une antenne dans le quartier nord positionnée à proximité du Sillon permettrait de développer localement un projet en direction d'un public doublement (socialement et géographiquement) éloigné. Afin de répondre aux enjeux à la fois culturels éducatifs et sociaux, ce projet devra être élaboré avec les partenaires concernés (Education Nationale, Direction de l'Education et CSC Sillon).

Cette décentralisation de la Maison des Arts ne doit pas être envisagée exclusivement dans une approche de proximité géographique, mais doit faire l'objet d'un véritable projet implanté dans le quartier, pour éviter l'écueil de reconstruire ailleurs un projet allant à l'encontre des enjeux de la Maison des Arts tels qu'ils ont été identifiés.

Autour des mêmes enjeux et dans une approche similaire, un projet quartier Bourg pourrait être développé.

Au regard de l'intérêt pédagogique des CHAM, un nouveau projet de Classe à Horaires Aménagés Orchestres est actuellement à l'étude.

L'idée est de compléter l'offre déjà mise en place sur le temps scolaire par un dispositif en dehors de la ZEP, qui pourrait se situer dans une école élémentaire de la ville, répondant ainsi à un besoin de proximité. Un orchestre cordes frottées serait constitué pour chaque niveau scolaire à partir du CE1 et jusqu'au CM2. Une partie de l'enseignement pourrait s'effectuer en dehors du temps scolaire, ceci en fonction des futures évolutions de ce dernier.

La ville en développement

Le développement urbain et l'évolution des populations nécessiteront de réinterroger sans cesse le projet, ceci afin d'ajuster l'offre à la demande.

C – Les formes et formats d'apprentissage

La diversification des temps de formation

Le jeu instrumental, le mouvement dansé et le geste du plasticiens font appel à une « intelligence corporelle », à ces mémoires d'empreintes qu'utilisent un sportif ou un simple conducteur de voiture. Ces mémoires sont profondes, et longues à mettre en place, elles requièrent de la régularité et du temps. C'est pour cela - entre autre - que les musiciens et les danseurs « répètent ».

Mais la société moderne, la science et les nouvelles technologies ont considérablement impacté la notion de temps, d'espace, et de rapport à l'effort, à l'autre (démultiplication de l'effort physique, mémoire, accès à la connaissance). Face à ces grands bouleversements, quelle place et temps reste t-il pour une pratique artistique épanouissante dans la vie quotidienne d'un enfant, adolescent, étudiant, adulte, parent, retraité... ?

L'organisation hebdomadaire des cours est certes propice à une pratique régulière, elle permet d'installer une ritualisation facilitant cette « répétition » indispensable à l'apprentissage, mais cette organisation est-elle toujours la plus adaptée au temps de l'enfant, la plus propice à toucher de nouveaux publics, à la découverte, à la créativité, au projet ? Ces questions remettent en cause une organisation dans son ensemble (emplois du temps, locaux, statuts des intervenants, facturation...) elles méritent qu'on s'y penche de près, afin d'imaginer la mise en place de nouvelles formes et de nouveaux formats de découverte d'apprentissage et de pratique plus propices à la rencontre entre les artistes enseignants élèves scolaires amateurs publics..., ou plus simplement des temps forts de pratiques durant lesquels les enfants soient dégagés de leurs autres obligations, reposés et disponibles. Cette prospective s'inscrira pour une part (celle qui concerne les enfants scolarisés) dans le cadre du Plan Educatif Local, tenant compte notamment des éventuelles évolutions du temps scolaire, et des offres de la villes autres qu'artistiques.

La personnalisation des parcours

L'organisation de l'enseignement artistique spécialisé français actuel trouve ses origines dans la Révolution Française, et la création du Conservatoire de Paris puis de ses antennes de province. L'organisation des conservatoires après avoir permis dans un premier temps aux élèves de sortir d'un cursus d'apprentissage unique s'imposant à tous, a mis en place progressivement de nouvelles organisations pédagogiques diversifiant les possibilités de parcours.

La multiplication de l'offre combinée à la démographisation de l'enseignement et des pratiques artistiques induisant une grande diversification des publics, (âges, catégories socioprofessionnelles, diversité culturelle) nécessitent que le modèle originel soit réinterrogé en profondeur, tant dans son offre que dans la mise en œuvre de la transmission des pratiques et savoirs.

Comment parvenir à une approche plus individuelle, passant par l'aide à la définition du projet personnel de l'élève ou de l'amateur, son accompagnement individuel, et des nouvelles formes d'évaluations adaptées à ces nouveaux fonctionnements ? C'est là un enjeu majeur de changement, à la fois technique organisationnel et surtout culturel dans la profession.

Le multi arts

Au-delà des projets menés au sein de la Maison des Arts réunissant des praticiens de différents champs disciplinaires, des parcours de sensibilisation voire de formation multi arts pourront être mis en place.

Exemple :

- Parcours découverte musique / arts plastiques / danse
- Cours globaux intégrant deux de ces disciplines

Intergénérationnel

Il n'est pas rare qu'un parent s'inscrive dans un cours de musique au moment d'inscrire son enfant, soit pour des motivations éducatives, soit pour des motivations personnelles. Il arrive d'ailleurs parfois que l'enfant abandonne et que l'adulte poursuivre.

A l'inverse, certains enfants sont amenés à s'inscrire dans un atelier d'arts plastiques suite à l'intérêt porté par un des parents pour cette activité.

Ces phénomènes de « contagion » existent également avec les grands frères, oncles, cousins, petites sœurs...

Pourquoi ne pas imaginer une organisation voire des espaces de pratiques (cours, ateliers) pouvant réunir des usagers de générations différentes ?

Outre les propositions nouvelles qui s'offriront au public de passage à la Maison des Arts (bibliothèque, programmation culturelle, bar) cette proposition pourrait être une manière supplémentaire de compenser le « sacrifice hebdomadaire » consenti par nombre de parents et grands parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) toute l'année. Cette proposition est d'ores et déjà mise en place en arts plastiques, et elle rencontre un vif succès auprès des usagers...